

DECRET N° 2013-304 DU 25 JUIN 2013

Chargeant **Monsieur Jean-Michel ABIMBOLA**,
Ministre de la Culture, de l'Artisanat, de l'Alphabétisation et du
Tourisme,
de l'intérim de Monsieur **Didier APLOGAN DJIBODE**,
Ministre de la Jeunesse des Sports et Loisirs
pour compter du 24 mai au 02 juin 2013

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement.**

- Vu la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
Vu la proclamation le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de
l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;
Vu le décret n° 2013-008 du 05 février 2013, portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 24 mai 2013, Monsieur **Jean-Michel ABIMBOLA**,
Ministre de la Culture, de l'Artisanat, de l'Alphabétisation et du Tourisme, est chargé de l'intérim de
Monsieur **Didier APLOGAN DJIBODE**, Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs pendant son
absence.

Article 2 : le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 juin 2013

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement, chargé
de la Défense Nationale**

Dr BONI YAYI

*Ampliations : PR 10 - AN 6 - CC 2 - CCS 2 - CES 2 - HAAC2 - HCJ2 - MR2 - MDN 2 - PM/CCAGEPPDDDS 4-
SGG4 - Autres ministères 26*